

Lettre ouverte à madame Monique-Jérôme Forget, ministre des Finances du Québec

Budget 2009-2010 : un premier pas pour sortir de la crise écologique

Chère madame la ministre,

Nous vous soumettons cette lettre dans le cadre des consultations pré-budgétaires. Nous notons l'intérêt du gouvernement pour proposer un budget 2009-2010 dont l'objectif est de permettre au Québec de sortir de la crise économique.

Pour Greenpeace, la crise économique et financière actuelle n'est que le symptôme d'un échec d'un système économique basé sur une croissance spéculative et illimitée non fondée sur la réalité de l'état inquiétant de nos écosystèmes qui sont pourtant, la base de toute vie (biologique, sociale, économique, etc.) sur terre.

Nous souhaitons vous rappeler le triste état de la biodiversité sur la planète établi tout récemment par M. Ahmed Djoghlaïf, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique :

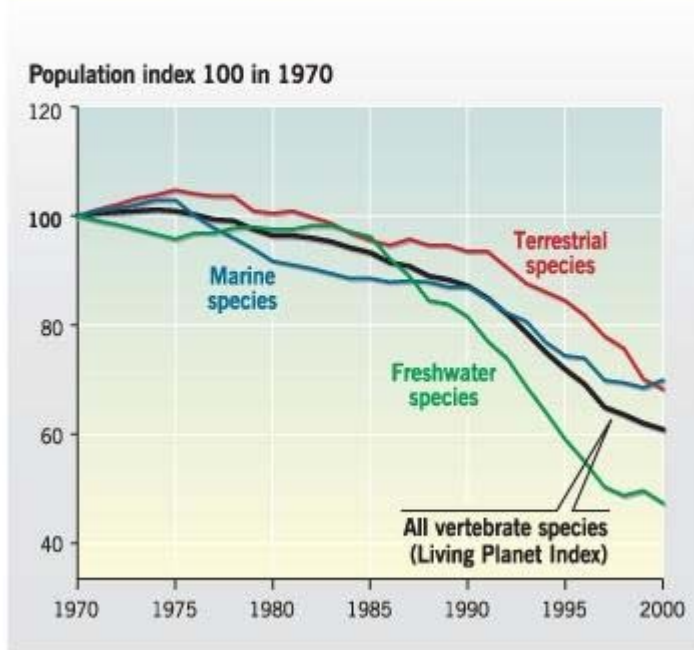
« L'appauvrissement de la diversité biologique est rapide et persiste. Ces 50 dernières années, les êtres humains ont modifié les écosystèmes plus rapidement et de manière plus profonde qu'au cours d'une autre période comparable dans l'histoire de l'humanité. La superficie des forêts tropicales, de nombreuses zones humides et d'autres habitats naturels diminuent. Le rythme d'extinction des espèces est 1 000 fois supérieur au rythme naturel caractéristique du passé terrestre. Les causes directes de l'appauvrissement de la diversité biologique – modification des habitats, surexploitation, introduction d'espèces exotiques envahissantes, charges de nutriments et changements climatiques – ne donnent aucun signe d'essoufflement.

Alors que l'appauvrissement de la diversité biologique se poursuit, nous connaissons de mieux en mieux son importance. L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire confirme que la diversité biologique est le fondement dont toute vie humaine dépend entièrement. Les écosystèmes riches en diversité biologique fournissent non seulement les éléments essentiels (aliments, eau, fibres, produits médicinaux) mais ils assurent aussi des fonctions irremplaçables, dont le contrôle des maladies et de l'érosion du sol et la purification de l'air et des eaux; ils sont également source de spiritualité. Au moment même où l'Évaluation expose ces fonctions, elle conclut que 15 des 24 services procurés par les écosystèmes étudiés sont déjà sur le déclin. »

Comme vous pouvez le constater dans le graphe ci-dessous, il ne s'agit pas des résultats de la Caisse de dépôt et placement, mais bien de l'ampleur de la réduction des populations de certaines espèces sur la planète depuis 1970 soit un déclin de 15 à

50 % en terme absolu. Le déclin des espèces est malheureusement un bon indicateur du déclin général de la biodiversité. De plus, le déclin s'accélère depuis les dernières années.

FIGURE 2.4 | The Living Planet Index: trends in populations of terrestrial, freshwater, and marine species worldwide



Source: World Wide Fund for Nature and UNEP World Conservation Monitoring Centre

Même si nous jouissons relativement au Québec d'une grande biodiversité, les dommages résultants de nos activités humaines se situent bien au-dessus du seuil de récupération et de maintien de l'intégrité des écosystèmes. Nous vous rappelons qu'en janvier 2008, le 1^{er} rapport du commissaire au développement durable du Québec, monsieur Harvey Mead, constatait que notre empreinte écologique au Québec était toujours trois fois supérieure aux capacités naturelles de renouvellement de notre territoire. En terme clair, nous détruisons notre capital naturel qui est pourtant la garantie de notre avenir et celle des générations suivantes.

Vous avez, madame la ministre, la chance de pouvoir contribuer à rectifier cette situation préoccupante et à préparer le Québec à l'économie écologiquement durable de demain tout en permettant d'atténuer les pires conséquences de la crise financière et économique actuelle. Le budget 2009-2010 constitue une opportunité pour envoyer un message fort aux citoyens, aux entreprises et aux organisations publiques quant à l'impératif de prendre sérieusement un véritable virage écologique. Une augmentation du budget du MDDEP afin de pouvoir appliquer pleinement la mission de la Loi sur le développement est un impératif.

Vous trouverez ci-dessous, quelques recommandations non exhaustives qui permettraient d'effectuer un virage vert pour sortir de la crise actuelle. Globalement,

nos recommandations représentent un investissement de 5,333 milliards de dollars. Il faut cependant noter que plus de deux milliards de ces fonds proviendraient d'une réorientation de programmes et de politiques existants qui contribuent directement ou indirectement à la destruction de notre capital naturel commun vers des programmes orientés vers le développement écologiquement durable. Les dépenses nettes supplémentaires recommandées par Greenpeace seraient de 3,268 milliards de dollars ce qui correspond à environ 1 % du PIB du Québec ou approximativement 5 % du budget du gouvernement du Québec. L'ampleur des recommandations de Greenpeace est donc relativement modeste, mais constituerait néanmoins une première fondation vers des programmes et des politiques publiques qui soient à la fois bénéfiques pour l'environnement et salutaires pour l'économie de demain et l'emploi aujourd'hui. Le budget de Greenpeace propose aussi un investissement dans l'écocitoyenneté pour appuyer le virage vert.

Gouvernance verte et écocitoyenneté

Il serait stratégique que la responsabilité et la coordination politique du développement écologiquement durable soient assumées par le premier ministre afin d'augmenter l'intégration des politiques environnementales à travers tous les ministères et d'une manière coordonnée. De plus, le budget 2009-2010 devrait inclure :

- L'augmentation du budget du MDDEP pour appliquer pleinement la Loi sur le développement durable.
100 millions de dollars supplémentaires.
- La création d'un fonds de recherche et de promotion de la participation citoyenne à l'écocitoyenneté dans l'optique d'aider les citoyens à participer et à se préparer aux consultations du BAPE et autres consultations à portée environnementale. Comme promis, le gouvernement devrait également adopter rapidement la loi pour interdire les poursuites-bâillons (SLAPP), de graves menaces pour la liberté d'expression et qui mettent en péril le débat public.
10 millions de dollars supplémentaires.
- La création d'un fonds pour un réseau de recherche indépendante et de contre-expertise publique citoyenne en environnement dans le réseau des universités en partenariat avec les ONG et groupes communautaires.
10 millions de dollars supplémentaires.
- La création d'un indice sur l'empreinte écologique des activités gouvernementales et audits indépendants et annuels effectués par le commissaire au développement durable du Québec.
5 millions de dollars supplémentaires pour développement et mise en place.

- L'augmentation du soutien au fonctionnement des organismes communautaires nationaux, régionaux et locaux oeuvrant dans le domaine de l'environnement dans le respect de la politique et le plan d'action gouvernemental de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, intitulée *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Le budget pourrait prévoir une remise en place du *Programme de soutien à la mission des groupes régionaux* qui était en place en 2003-2004.
10 millions de dollars supplémentaires.
- La création d'un programme de recherche indépendante et de vigilance sur les impacts environnementaux, sanitaires, sociaux, et économiques relié aux nouvelles technologies émergentes avec priorité en 2009 sur les nanotechnologies.
5 millions de dollars.

Changements climatiques et énergies

- L'abandon de la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly 2 et réallouer les 1,8 milliards de dollars économisés à des fonds supplémentaires pour des programmes d'isolation des bâtiments, de développement d'énergies renouvelables comme l'éolien communautaire et public, du solaire, de la géothermie, etc.
1,8 milliard de dollars (zéro coût net pour le gouvernement, car il s'agit d'une réorientation des investissements).
- Le développement des bioénergies doit se faire uniquement après l'adoption de critères de développement écologiquement durable et en utilisant une analyse de cycle de vie complète. Le gouvernement doit allouer un montant supplémentaire de 2 millions de dollars pour développer et appliquer ces critères et l'analyse de cycle de vie aux différentes options en bioénergies (éthanol-maïs, cellulosique, déchet, etc.) actuellement en études ou en développement au Québec et ceci, avant toute autorisation et développement commercial.
2 millions de dollars supplémentaires.
- La bonification des programmes d'isolation des bâtiments publics, domiciliaires et commerciaux.
2 milliards de dollars supplémentaires.
- La création d'un programme permanent afin de donner suite au projet pilote d'Hydro-Québec pour l'autoproduction (solaire, éolien, etc.) à un niveau au moins aussi avantageux que celui offert par le gouvernement de l'Ontario (43 cents du kWh pour l'achat de kWh aux particuliers-autoproduteurs par Hydro-Québec plutôt que la distribution de crédit et non monnayable après deux ans).

0 \$ (réorientation des dépenses futures projetées par Hydro-Québec vers les particuliers-autoproducteurs).

- L'imposition d'un moratoire sur le développement additionnel en hydro-électricité tant que toutes les options en économie d'énergie et de production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, etc.) n'auront pas été développées d'une manière optimale. Hydro-Québec pourrait ainsi rediriger les dépenses prévues pour l'hydro-électricité vers les autres alternatives.

0 \$

Transport

- L'augmentation des montants alloués au Fonds vert et aux projets de la SOFIL (Société de financement des infrastructures locales du Québec) afin que les municipalités puissent augmenter rapidement l'offre et la qualité des transports collectifs et effectuer des investissements d'expansion des transports collectifs afin de réduire notre dépendance au pétrole, diminuer les émissions de gaz à effet de serre, et améliorer la mobilité en milieu urbain. En prévision du dégagement de nouvelles ressources budgétaires, le gouvernement devrait imposer un moratoire sur les nouveaux projets comme le pont de l'autoroute 25. Les projets de réfections autoroutiers urbains actuels comme la rue Notre-Dame ou l'échangeur Turcot à Montréal doivent être révisés afin d'inclure une réduction du trafic au profit d'un développement important des transports collectifs. Des investissements en transport en commun pour augmenter l'offre devraient être la priorité pour sortir de la crise économique et écologique. Le financement dans ce secteur pourrait bénéficier des entreprises locales qui fabriquent des autobus, des métros et des trains plutôt que d'encourager l'industrie automobile localisée hors Québec.

1 milliard de dollars supplémentaires.

Forêts

- Le développement des bioénergies à partir de la biomasse forestière doit se faire uniquement après l'adoption de critères de développement écologiquement durable provenant d'une analyse de cycle de vie complet des différentes options en bioénergies forestières actuellement en études ou en développement au Québec.

1 million de dollars supplémentaires.

- La mise sur pied d'un comité crédible et indépendant de scientifiques pour définir combien et quelles forêts doivent être protégées en région boréale (forêts commerciales et écosystèmes nordiques inclus dans le PLAN NORD) dans le but de maintenir l'intégrité écologique de ces écosystèmes et les forêts intactes.

5 millions de dollars supplémentaires.

- L'augmentation des fonds de dotation pour la diversification de l'économie des communautés forestières et l'émergence d'une économie basée sur la conservation. Ces investissements supplémentaires visent à maintenir et garder des emplois en régions, à mettre en valeur les aires protégées, au développement des produits forestiers à valeur ajoutée, à la promotion de la transformation en région. Il pourrait aussi inclure des incitatifs financiers pour la recherche de nouveaux produits de papiers et de bois plus écologiques, à promouvoir la certification FSC ou le financement de projets de reboisement visant à restaurer les écosystèmes par l'utilisation d'espèces d'arbres indigènes, sans utilisation de pesticides.
80 millions de dollars supplémentaires.

Rivières, lacs et océans

- L'allocation d'un financement dédié à la protection de la biodiversité marine du Québec pour acquérir de plus amples connaissances sur les écosystèmes marins en vue d'établir, d'ici 2012, des aires marines protégées incluant des réserves marines sans extraction pour atteindre ses engagements pris à l'échelle internationale. Au préalable, le gouvernement du Québec devra dresser un portrait complet des écosystèmes marins et déterminer les secteurs prioritaires pour la conservation en partenariat avec les communautés locales. Le travail devra être soumis à une consultation du public.
5 millions de dollars supplémentaires.
- La concrétisation des projets déjà en plan depuis nombreuses années : la création d'une zone de protection marine à Manicouagan et dans l'estuaire, ainsi que le financement d'une étude de faisabilité pour la désignation éventuelle d'une aire protégée aux îles de la Madeleine.
15 millions de dollars supplémentaires.
- La solidification d'un système d'inspection rigoureux sur le terrain par les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, notamment pour lutter contre les algues bleues et appliquer les règlements en matière d'environnement.
10 millions de dollars supplémentaires.
- Le financement d'un réseau indépendant et scientifique de vigilance et d'évaluation de la qualité des eaux du Québec et notamment pour le phosphore, le nitrate, les herbicides, les pesticides et les toxiques industriels.
10 millions de dollars supplémentaires.

Agriculture

- La réorientation, dès 2009-2010 d'une partie des 896 millions de dollars en subvention à l'agriculture pour encourager des pratiques agroécologiques. Par exemple, réduire les paiements dans la Financière agricole dans l'industrie porcine et appliquer les recommandations du rapport du Commissaire au développement durable du Québec ainsi que celles du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et investir ces montants dans les solutions écologiques en agriculture, par exemple :
 - La création d'une aide aux agriculteurs pour la transition vers l'agriculture biologique.
5 millions de dollars supplémentaires.
 - La création d'une réserve foncière de terres agricoles publiques pour permettre l'installation et l'expansion d'agriculteurs biologiques, d'artisans de produits du terroir, d'artisans-fermiers, et de l'agriculture soutenue par la communauté. Ceci permettrait l'acquisition d'environ 10 000 hectares et le financement pour l'achat ou la location à des conditions avantageuses.
100 millions de dollars supplémentaires.
 - La création d'une aide aux agriculteurs de produits du terroir, de fromages artisanaux, etc., afin de faire la promotion et la distribution de leurs produits et en particulier dans les circuits courts.
5 millions de dollars supplémentaires.
 - La mise en place des recommandations du rapport en 2008 de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec (CAAAQ) et en particulier des recommandations 3-8; 13-14; 16; 32-34; 37 et 30.
15 millions de dollars supplémentaires.
 - La création d'une aide aux agriculteurs pour réduire et éliminer l'utilisation des pesticides (-50 % d'ici 2018), éliminer le phosphore et le nitrate excédentaire.
80 millions de dollars supplémentaires.
 - La mise en place d'indices de développement durable en milieu agricole, en biodiversité agricole et d'analyses de cycle de vie complet pour mesurer les évolutions de l'empreinte écologique des activités agricoles, forestières et des pêches.
50 millions de dollars supplémentaires.
 - La création d'un programme de recherche indépendante et de vigilance sur les impacts environnementaux, sanitaires, sociaux, agricoles,

forestiers, et économiques relié aux organismes génétiquement modifiés (OGM) dans le cadre de la biosécurité et du maintien de la biodiversité.
10 millions de dollars.

Nous espérons que le gouvernement du Québec intégrera nos recommandations pour un budget vert de sortie de crise dans son budget 2009-2010.

Veillez recevoir, madame la ministre, nos salutations les plus distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Darier', written over a horizontal line that extends to the right.

Éric Darier
Directeur de Greenpeace au Québec

c. c.

- François Legault, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie et de finances
- Sylvie Roy, Chef intérimaire du deuxième groupe d'opposition
- Amir Khadir, député de Québec solidaire.